nant enfin ses voyageurs venus de tous côtés sans cachets d'origine, M. Louis Ringeval s'est appliqué à éliminer tout ce qui ne lui donnait pas de garantie de race pure et nous pouvons lui dire qu'il a à peu près réussi. En un mot M. Ringeval a fait de grands progrès et nous pouvons lui prédire qu'avant peu il verra ses efforts couronnés de succès.

— Dimanche prochain, 5 février, exposition de M. Goma Petit, président de la *Rapide*, à Mouscron, et de M. Edmond Beele, membre du cercle *Union de Roubaix*. Nous engageons vivement les amateurs qui n'ont pu encore visiter les expositions partielles à se presser, car celle-ci sera certainement l'une des dernières et l'une des plus intéressantes.

Nécrologie.— Le sport colombophile roubaisien vient de perdre l'un de ses membres les plus anciens et des plus amis du progrès : M. Xavier Dumortier était secrétaire du cercle *Union* depuis plusieurs années ; il remplissait ses fonctions avec le plus grand zèle et la plus grande régularité. Emporté subitement à son retour de Lille, il laisse les plus profonds regrets parmi le monde colombophile et surtout au milieu du cercle *Union* où il ne comptait que des amis.

Société de consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, 3 livres, 0,55 ; Blanc, 3 livres, 0,50 ; Ménage, 4 livres, 0,55.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX.—AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

Liste électorale.--Délais de réclamation

Nous rappelons aux électeurs que toute demande en inscription ou en radiation sur la liste électorale, doit être formée avant le 4 février minuit, délai de rigueur.

Les électeurs sont invités à prendre communication des listes dont les tableaux sont déposés au *secrétariat* de la mairie depuis le 15 janvier (Décret régl. 2 fév. 1852). Les maires sont tenus de les communiquer à tout requérant, sans déplacement, sous peine de *responsabilité personnelle*.

TOURCOING

Le mouvement de la population en janvier. — Pendant le mois écoulé il s'est célébré 49 mariages. Les naissances déclarées s'élèvent au chiffre de 193, dont : enfants légitimes, 82 du sexe masculin et 97 du sexe féminin ; enfants naturels, 7 du sexe masculin et 7 du sexe féminin ; en totalité 89 garçons et 104 filles. Le nombre des morts-nés est de 13.

Pour les décès, 118 ont été déclarés qui se répartissent ainsi suivant les âges : de moins de 1 an, 31; de 1 à 19 ans, 17; de 20 à 39 ans, 15 ; de 40 à 59, 15 ; de 60 et au-dessus, 40.

Sans tenir compte de 67 cas dont 37 appartiennent à des maladies non portées dans la nomenclature et 31 sont attribués à des causes inconnues nous relevons 12 décès attribués à la congestion cérébrale, 10 à la pneumonie, 11 à la phtisie ou autres tuberculoses. Viennent ensuite 2 cas de fièvre typhoïde, 3 de maladies de cœur, 3 de bronchite chronique, 3 de diarrhées gastro-entérite, 2 de débilité congénitale ou vice de conformation, 1 de rougeole, 1 de diphtérie, 1 de méningite, 1 de bronchite aiguë et 1 d'affection puerpérale.

En résumé l'état sanitaire ne varie pas sensiblement de celui constaté en décembre dernier.

Une messe solennelle sera célébrée lundi à 10 heures, en l'église St-Christophe, en l'honneur de saint Blaise, patron des marchands et trieurs de laine.

Le conseil municipal se réunira mardi prochain, 7 février, pour la première séance de la session ordinaire de février. Voici les questions à l'ordre du jour :

Compagnie des sapeurs-pompiers, habillement et équipement (soumission pour); demande d'indemnité pour les pompiers casernés pour retard dans l'habillement ; installation de sonneries électriques destinées à mettre le poste téléphonique en communication avec MM. les officiers ; achat d'une échelle de sauvetage. — Projet d'emprunt de 4 millions ; observations de M. le ministre de l'intérieur ; délibération à prendre en réponse.

Révision du tarif de l'octroi. — Modifications au règlement des travaux de l'hôtel de ville, entreprise Ronzé. — Demande d'une bourse à l'Institut industriel de Lille. — Réclamation Bastenaire; jugement qui la rejette ; Communication. — Ateliers de l'Ecole supérieure de la rue de Gand ; Complément du matériel. — Réclamation de la Régie sur l'enregistrement du droit de transmission de 0,20 cent. par 100 francs sur les obligations de l'emprunt de 2,250,000 f.

Réceptions de travaux et fournitures.

Crédits supplémentaires. — Indemnités pour cessions de terrain à la voie publique. — Avis du Conseil municipal concernant les legs faits à l'église Saint-Christophe par M. Mathon et à la chapelle de secours du Sacré-Cœur par Mme Droulez-Hus. — Id. sur la demande de remboursement d'une rente perpétuelle due à la fabrique de l'église de St-Christophe. — Complément de mobiliers pedagogiques pour les diverses écoles. — Augmentation du nombre des boites aux lettres : crédit. — Monument à ériger à la mémoire des victimes de la catastrophe du 22 juin 1885; plans et devis. — Pétition en faveur de l'achèvement de la tour et de la flèche de l'église des Phalempins.

Budget communal pour 1888 ; discussion. — Conditionnement ; nomination de deux membres pour complément de la commission chargée de l'examen du plan de distribution.

Rapports de commissions : Budget du bureau de bienfaisance pour 1888 (M. Dessauvages, rapporteur). — Projet d'achat d'un terrain pour agrandissement de la cour de l'école de garçons de la Croix-Rouge et construction d'une habitation pour le directeur. — Projet d'achèvement des églises de la Croix-Rouge et du Sacré-Cœur. — Factorat des Halles ; demande de renouvellement du traité.

Le grand concert de bienfaisance que l'*Harmonie Tourquennoise* organise pour le lundi 13 courant, au profit des victimes de la catastrophe de Comines, permet d'être l'un des plus brillants que nous ayons eus ici. Les noms des artistes qui ont accepté de prêter leur précieux concours à cette fête de charité répondent à eux seuls du succès. Mme Alice Deschamps, cantatrice dont le talent s'affirme tous les jours, MM. Vessort ténor au grand théâtre de Lille, Queulain, professeur de chant aux écoles académiques, Charles Montigny, piston solo de la *Grande-Harmonie* de Roubaix, Camille Versavel flûtiste, J. Watteuw, notre populaire *Broutteux*, Paul Stupny, l'excellent pianiste, enfin nos excellents *Crick-Sicks* qu'on est toujours heureux d'entendre.

Un concert qui s'annonce dans de telles conditions ne peut manquer d'attirer tous les amateurs de bonne musique et de produire une abondante recette pour les familles des victimes de la catastrophe de Comines. Nous espérons que les efforts des organisateurs seront récompensés et qu'ils auront salle comble à l'Hôtel-de-Ville, le lundi 13 courant.

Une triste affaire est actuellement instruite par M. le commissaire de police du 1er arrondissement. Une fille, Hortense G..., est accusée de s'être accouchée clandestinement à la suite de manœuvres abortives et d'avoir fait disparaître le fœtus en le brûlant. Cette fille a été arrêtée ainsi que sa mère, vendredi soir.

Le jeune homme qui avait eu des relations avec Hortense a été interrogé, mais on n'a relevé contre lui, jusqu'à présent, aucune charge sérieuse. Enfin une femme C..., demeurant à Roubaix, a été arrêtée samedi matin : c'est elle qui est accusée d'avoir provoqué l'avortement.

Hortense G... n'a pas seize ans.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, vendredi vers neuf heures du soir, dans le grenier de la maison occupée par M. Eloi Dumont, cabaretier, rue des Piats.

Un sergent de pompiers, M. Achille Leclercq, est parvenu, à l'aide de quelques voisins, à éteindre les flammes avant qu'elles n'aient occasionné de grands dégâts.

On évalue les pertes à une centaine de francs ; il y a assurance à la compagnie la *Foncière*.

Est-ce une restitution? Dans la soirée de jeudi, une couverture de cheval a été déposée sur le seuil de la maison occupée par M. le commissaire du 2e arrondissement, rue de Lille.

Bondues. — Des maraudeurs ont enlevé une certaine quantité de pommes de terre appartenant à M. Henri Fremeaux.

Un vagabond Decoere Pierre, garçon boulanger, originaire de Bœsinghe (Belgique) et sans domicile fixe, se livrait hier à la mendicité dans les rues de la ville. Il a été arrêté et, après interrogation, écroué à la prison municipale.

Halluin. — Il y a quelques jours, une femme se présentait chez Mme G., boulangère et épicière, avec un billet au nom d'une personne bien connue demandant qu'on lui servit deux pains et des épiceries et que l'on fît un gâteau pour le lendemain à midi. La dame G. s'empressa de lui servir ce qu'on lui demandait et promit le gâteau que la commissionnaire, en partant, recommanda d'envoyer par le garçon et de donner la note qu'on lui payerait.

La boulangère oublia le gâteau, qui ne lui revint en mémoire que le lendemain à midi.

Elle envoya sa bonne s'excuser et demander s'il était encore temps, qu'on le ferait de suite.

Mais la personne chez qui elle s'adressa ne comprit rien à la chose, elle n'avait point demandé de gâteau.

Afin d'éclaircir cette affaire, elle se rendit chez la dame G, qui, jugez de sa surprise, lui exhiba le billet fait en son nom.

Mais après quelques mots d'explication, la marchande reconnut qu'elle avait été trompée.

Elle ne connaissait pas cette femme, mais d'après le signalement qu'elle put donner à la police, les soupçons se portèrent sur la femme d'un plafonneur qui avait recemment travaillé chez cette dame.

Elle fut appelée au bureau de M. le commissaire de police et forcée, après quelques dénégations, de reconnaître son méfait ainsi que plusieurs du même genre, commis chez d'autres marchands de la ville.

S'adresser au bureau du journal, 42, rue des Poutrains, pour les fournitures de bureau et les commandes d'imprimés de tous genres : têtes de lettres, factures, mémorandums, bulletins d'envoi, mandats, circulaires, registres spéciaux, livres à souches, etc. ; programmes et affiches de concerts, avis de naissance et de mariage, lettres de convoi et d'obit dont seul droit à l'insertion dans le journal.

LAINES

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, TABLEAU SYNOPTIQUE DES FLUCTUATIONS DE COURS, E 1887 DU PEIGNÉ ET DE LA BLOUSSE. Buenos-Ayres, et RELEVÉ DES MOUVEMENTS DES CONDITIONS PUBLIQUES des principaux centres industriels du Nord. — Prix : 0.50 c.

LILLE

Cercle sténographique du Nord.—Une assemblée générale du Cercle sténographique du Nord, comprenant les sections de Lille, Tourcoing et Roubaix, aura lieu dimanche 5 février, à 3 h. de l'après-midi, au café de l'*Harmonie*, 78, rue de Paris, à Lille. L'ordre du jour comprend le renouvellement de la commission pour l'année 1888 et diverses autres questions.

Nécrologie. — Les obsèques de notre regretté confrère M. Albin Leroy ont eu lieu vendredi matin d'une affluence considérable. Après la cérémonie religieuse, le corps a été transporté au cimetière du Sud, où il a été inhumé. Sur le bord de la tombe, M. Langlais, rédacteur en chef du *Nouvelliste*, a adressé au nom du journal un adieu ému à son collaborateur.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Graveline, curé de Barbençon, est transféré à Sainghin-en-Weppes, en remplacement de M. Courtois, démissionnaire.

M. Huart, curé de Wavrechin-sous-Faulx, est transféré à Barbençon.

CONCERTS ET SPECTACLES

Tourcoing, cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville, grand Concert de bienfaisance, donné le lundi 13 février 1888, à 7 heures précises du soir, au profit des victimes de la catastrophe de Comines par le Cercle musical l'*Harmonie Tourquennoise*, avec le bienveillant concours des *Orphéonistes Crick-Sicks*, et de Mme Alice Deschamps, 1er prix du conservatoire de Gand ; MM. Vassort, tenor au Grand-Théâtre de Lille ; Queulain, basse, professeur des écoles académiques de Tourcoing ; Charles Montigny, piston-solo de la *Grande-Harmonie*, professeur à l'école nationale de Roubaix ; Camille Versavel, flûtiste, soliste de l'Harmonie Tourquennoise ; J. Watteuw, chansonnier; Paul Stupny, pianiste, professeur aux écoles académiques de Tourcoing.

Prix des places. — Premières numérotées : 5 fr. ; premières : 3 fr. ; deuxièmes : 2 fr. ; Galeries : 1 franc.

La salle sera chauffée.

On peut se procurer des cachets au bureau du Journal : 42, rue des Poutrains.

Tribunal correctionnel de Lille

PRÉSIDENCE DE M. HEDDE.

Audience du vendredi 3 février 1888

Contravention à la police des chemins de fer. — Le 30 décembre 1887, le contrôleur, placé à la porte de sortie de la gare de Lille, constata qu'un voyageur, venant de Roubaix, lui offrait un billet périmé. Il le pria d'attendre un instant et le conduisit chez M. le chef de gare. Là, forcé de s'expliquer, il prétendit d'abord que le billet lui avait été délivré ce jour même à la gare de Roubaix. Maisson système étant démontré inadmissible, il revint sur sa première déclaration et soutint qu'ayant perdu son billet en route un voyageur lui avait donné un vieux billet. Le tribunal condamne Molinghem, c'est le nom du coupable, à 50 francs d'amende et aux frais.

Le tribunal avait aujourd'hui à juger une question qui ne manque pas d'intérêt. Un individu, ayant été condamné à la relégation et réformé par le conseil de relégation pour cause de mauvaise santé (atlas, manque de fonds) était revenu à Lille, dont le séjour lui était interdit. Il prétendait qu'ayant été relégué, il avait été inutile de lui interdire le séjour de Lille. Le tribunal, sans trancher la question, l'a acquitté à raison de sa bonne foi.

Un vol. — Le sieur Desbarbieux, tisserand chez MM. Pollet, Prouvost et Wattinne, qui donnent sur lui les meilleurs renseignements, était accusé d'avoir volé une barraque de pommes de terre frites au sieur Vallès, marchand de ce précieux légume dont nous devons la connaissance au fameux Parmentier. Sa femme est marchande et tous deux gagnent de leur côté.

Ce vol avait été commis, d'après le sieur Vallès, dans les environs du 15 août, à la fête de Roubaix. Desbarbieux qui n'a pas d'antécédents, se défend énergiquement. Il prétend qu'ayant remis huit francs à son domestique pour acheter du bois chez Moise Rogier, entrepreneur, ce domestique est revenu avec des planches qu'il pourrait bien avoir volées à la baraque du sieur Vallès, pour conserver l'argent qui lui avait été remis. Le tribunal admet ses explications et l'acquitte.

Alphonse Guillemin et Jeannette **Vleronck** ont volé à M. Schpelbeck, zingueur dans la rue des Guinguettes, à Roubaix, différents objets mobiliers. Le vol a été commis le 1er janvier. Tous deux sont condamnés à 6 mois de prison. MAITRE CARRÉ.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La rue des Lignes

Roubaix, le 5 février 1888.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

L'utilité du percement de la rue des Lignes a été en différentes circonstances suffisamment démontrée et jusqu'ici le Conseil municipal a cru devoir ajourner l'exécution de ce projet. La session de février va s'ouvrir, il est désirable que le Conseil prenne enfin une décision qui donne satisfaction à une grande partie de la population.

La continuation de la rue des Lignes, vers la rue St-Antoine s'impose pour l'agrandissement de la ville et la situation particulière dans laquelle se trouve cet important quartier.

L'encombrement toujours croissant de la rue de la Fosse-aux-Chênes et de la rue Pellart, avec des trotteirs étroits, est devenu un sujet d'inquiétude pour les parents dont les enfants fréquentent le collège, les embarras de voitures s'y succèdent et bientôt rendront la circulation de plus en plus difficile aux piétons.

Un nouveau débouché est devenu d'une nécessité absolue, il est prudent de ne pas attendre que des nouvelles constructions soient élevées pour prendre une résolution qui permette aux voitures chargées de marchandises de tous genres, laines, charbons, etc., d'arriver directement aux nombreux établissements industriels des rues Saint-Antoine et du Collège.

Des milliers d'ouvriers sont occupés dans ces établissements et un bon nombre sont obligés de prendre sur leur repas, un temps précieux pour faire un parcours inutile. En effet, la distance de la rue des Lignes à la rue Saint-Antoine par la courée Bayart est de 250 mètres, alors qu'en suivant la rue Pellart ou la rue de la Fosse-aux-Chênes, elle est en moyenne de 650 mètres pour arriver au même point.

La ville s'est imposée de grands sacrifices pour la construction de la nouvelle gare et la rue qui y conduit, n'est-il pas juste de la rendre accessible, non seulement au centre, mais encore aux quartiers moins privilégiés qui ont contribué dans les mêmes proportions aux frais considérables qui se sont faits?

Dans l'état actuel, le percement de la rue des Lignes, en suivant la courée Bayart n'entamerait que des constructions de peu de valeur et la dépense serait insignifiante en raison de l'importance du projet.

Je compte sur votre obligeance, monsieur le directeur, pour insérer cette lettre dans votre journal et je vous prie de recevoir l'assurance de mes meilleurs sentiments. *Un vieux Roubaisien.*

PETITE CORRESPONDANCE

A. B. à Tourcoing. — 1° La procédure devant le tribunal civil doit se faire par ministère d'avoué ; 2° « Le délai ordinaire des ajournements, pour ceux qui sont domiciliés en France, sera de huitaine. » (Art. 72 du code de Procédure civile.)

NORD

Les votes de nos députés. — Dans le scrutin sur l'ordre du jour pur et simple, qui a été adopté, vendredi à la Chambre, après l'interpellation de M. Le Provost de Launay, relative au scandale des décorations, MM. Maxime Lecomte, Pierre Legrand et Trystram ont voté pour.

MM. Baucarne-Leroux, Bergerot, Brame, Dejardin-Verkinder, Dellisse, le général de Freycheville, Jonglez, Lefèvre-Pontalis, Le Gavrian, Auguste Lepoutre, Le Roy, de Martimprez, Maurice, Morel, Plichon, Renard, des Rotours, Thellier de Poncheville ont voté contre.

Une épidémie de fièvre typhoïde règne à Lesquin, canton de Seclin et y fait de nombreuses victimes.

Le conseil de salubrité y a fait une descente pour en déterminer la cause ; on attend le résultat de l'enquête. Un fossé qui servait d'égout vient d'être bouché.

Un brave. — M. Chigot, le peintre populaire valenciennois, a un de ses fils au Tonkin.

Celui-ci vient d'être l'objet d'un ordre du jour des plus flatteurs du général Munier.

Voici cet ordre du jour :

« Le général Munier a mis à l'ordre du jour de la division d'occupation, l'adjudant Chigot, du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, et a décidé que la citation suivante serait inscrite sur les états de service de ce sous-officier :

« Etant en reconnaissance le 3 novembre 1887, du côté de Dao-Nyan, près de Mo Zat, a résisté victorieusement avec trente hommes, aux attaques d'une bande de plus de 300 Chinois, est parvenu à enlever les positions où ils s'étaient retranchés et à les mettre en fuite en leur faisant éprouver des pertes sérieuses.

» L'adjudant Chigot, avec vingt tirailleurs tonkinois et dix hommes du 2e bataillon d'Afrique avait enlevé un village à la baïonnette et infligé des pertes sérieuses aux pirates, ceux-ci ayant laissé quarante des leurs sur le terrain. »

Nécrologie. — M. l'abbé Ployart, curé de Bantigny, est mort à l'âge de 72 ans.

— Un trappiste, né à Sequedin, Dom Polycarpe Lefer, est mort à la Grande-Chartreuse, à l'âge de 67 ans.

Dunkerque. — L'administration du Bureau-Veritas vient de publier la liste des sinistres maritimes, signalés pendant le mois de décembre 1887, concernant tous les pavillons.

Nous relevons dans cette publication la statistique suivante : navires à voiles signalés perdus : 9 allemands, 17 américains, 33 anglais, 7 autrichiens, 1 belge, 1 chilien, 2 danois, 4 espagnols, 5 français, 7 italiens, 15 norwégiens, 2 portugais, 1 russe, 4 suédois ; total : 108. Dans ce nombre sont compris 5 navires supposés perdus, par suite de défaut de nouvelles.

Navires à vapeur signalés perdus : 2 américains, 16 anglais, 2 espagnols, 1 italien; total : 21. Dans ce nombre sont compris 2 vapeurs supposés perdus par suite de défaut de nouvelles.

Cause des pertes. Navires à voiles : Echouement, 55 ; abordage, 5; incendiés, 4; sombrés, 9; abandonnés, 14; condamnés, 19; supposés perdus, 5; total, 108.

Navires à vapeur : Echouement, 13; abordage, 2; incendiés, 1; sombrés, 3; supposés perdus, 2; total, 21.

Tournai. — Nous apprenons la mort du R. P. Bouchar, doyen de la Compagnie de Jésus. Né en 1814 à Flines, il fut ordonné prêtre en 1838 dans le diocèse de Cambrai. Il était très populaire.

Looberghe. — Un vol audacieux a été commis lundi à Looberghe, au préjudice de M. le curé Maes.

Un individu que l'on suppose être le sieur V... de Graveines, s'est introduit dans le presbytère pendant que M. le curé disait la messe, et s'est emparé d'une somme de 130 francs qui se trouvait dans un meuble.

La gendarmerie avisée a ouvert une enquête qui est sur le point d'aboutir.

BELGIQUE

Bruxelles. — Toutes les préoccupations sont toujours portées sur la question militaire et sur l'état de nos relations avec les puissances voisines Il est aujourd'hui avéré que l'ambassadeur allemand n'a été rappelé que par suite d'une véritable disgrâce aux yeux des germanophiles à outrance, le comte de Brandebourg n'aurait pas suffisamment travaillé à asseoir solidement l'influence allemande en Belgique, et s'il faut en croire l'Agence Havas, le chancelier remplacera l'ambassadeur par « un diplomate ferme et contaminé. » Dans la bouche de M. de Bismarck on ne devine que trop ce que parler veut dire.

Il n'était pas besoin d'un diplomate « ferme » de plus en Belgique, et le tableau ne demandait guère, pour être complet, l'arrivée de ce nouveau personnage. La Cour — sauf un parti de généraux — craint les grecs et leurs présents : c'est vous dire qu'elle n'accueillera pas avec transports le ferme successeur de M. de Brandebourg. La satisfaction de la bourgeoisie et du peuple, auxquels l'élément allemand fait une concurrence effrenée, sera encore moindre. Seuls, Anvers et Liége, où les Allemands sont malheureusement les plus forts — incomparablement plus forts que les belges — feront tête au nouveau venu.

L'envahissement allemand s'accentue avec rapidité dans nos centres industriels, et surtout dans le bassin de Charleroi : toutes proportions gardées, les fils de la blonde Germanie sont plus nombreux encore dans ce bassin qu'à Anvers, ce qui n'est pas peu dire. L'invasion teutonne date de trois ans : depuis 1884, il arrive à tout instant dans le pays de Charleroi des caravanes allemandes. On rencontre ces auxiliaires intempestifs dans toutes les grandes administrations industrielles et commerciales, et notamment dans les verreries. Ils travaillent d'abord à des salaires très-modiques, et — il faut savoir le reconnaître en toute impartialité — comme ils sont actifs et laborieux, ils arrivent bientôt à se créer de belles positions au grand détriment de nos nationaux.

Si leur activité ne se bornait qu'à la concurrence faite aux nôtres, le mal ne serait peut-être pas irréparable. Mais il est notoire aujourd'hui que la plupart de ces étrangers, tout en conservant la nationalité allemande, sont parvenus à obtenir la naturalisation et à devenir électeurs ! Ils peuvent ainsi s'occuper de nos affaires intérieures pour la grande gloire et la satisfaction du roi de Prusse ! Un seul détail suffira pour vous édifier à ce sujet : dans l'arrondissement d'Anvers, plus de 2,000 électeurs sont de nationalité allemande !

Voilà où nous en sommes, dans notre bonne Belgique, au commencement de l'an de grâce 1888.

Mme Landouzy à Gand. — Le prochain concert, du *Cercle Musical* à Gand, aura lieu le samdi 11 février. On y entendra Mme Landouzy, du Théâtre Royal de la Monnaie.

Gand. — Un commencement d'incendie a éclaté hier à midi dans la fabrique de M. de Smet-Quequier, au Vieux-Rempart. Le feu qui s'est communiqué au coton a fait des dégâts assez considérables qui sont couverts par l'assurance.

Chambre des représentants. — Le budget de la justice a été voté hier à l'unanimité !

M. Lejeune a indiqué ce qu'il se propose de faire pour améliorer le régime des dépôts de mendicité.

Le gouvernement doit les conserver, mais il doit aussi les améliorer en groupant, par exemple ces 6.000 détenus par catégories. Quant aux bureaux de bienfaisance qui font surveiller et secourir les pauvres par des inspecteurs salariés, ainsi que l'a révélé M. Woeste, ils manquent gravement et doublement à leur devoir,—et le gouvernement y veillera, ajoute M. Lejeune.

Les bureaux de bienfaisance de Bruxelles, de Gand, d'Anvers, qui violent la loi et spolient les pauvres, sont rappelés à l'ordre.

Prix du pain pour servir de règle aux boulangers. Pain de ménage, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.39 c. Pain de deuxième qualité, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 31,5. Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur, le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 0.34 c. Pain de fleur (dit pain français), composé de fleur première qualité, le pain de 125 grammes est taxé à 0,4.375; les deux pains, à 8.750; les quatre pains, à 17.500; les huit pains, à 35 c. Fait à l'Hôtel de la Mairie de Roubaix, le 1 févr. 1887.

Le Maire de Roubaix, A. FAIDHERBE, adjoint.

ETAT-CIVIL. *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 3 février.* — Albert Frissyn, rue Brézin, 32. — Emile Cocquet, rue Saint-Laurent, 23. — Octavie Mignauw, rue Vallon, cour Leshint, 1.- Médart Leman, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 8. — Eugénie Cassette, rue de Ma-Campagne, 5. — Alfred Verheylesonne, rue d'Alma, fort Frasez, 110. — Félix Delesalle, rue de Tournai, maisons Bayart, 2. — Léonie Holvoet, rue des Longues Haies, cour Vroman, 28. — Hélène Dujardin, rue Saint-Joseph, cour Delattre, 1. — Hector Verdot, rue Saint-Joseph, 43 — Julia Turpin, rue d'Alma, cour Fraignac, 10. — Robert Scamps, rue du Collège, 53. — *Déclarations de décès du 3 février.* — Flore Honorez, 48 ans, sans profession, rue des Longues-Haies, 21. — Paul Lernould, 8 mois, rue Maufait, maisons veuve Brulois, 2 — Victor Grassart, 2 ans, Hôtel Dieu. — Alexandre Boyer, 62 ans, trieur de laine, Hôtel-Dieu. — Lucien Borgmans, 1 mois, Hôtel-Dieu.

WASQUEHAL.— *Déclarations de naissances du 15 au 31 janvier.* — Louise Vivier, Planche au Riez. — Aimé Picavet, au Tricz. — Jean-Baptiste Joveneaux, au Bourg. — Albert Goethals, au Bourg. — Romaine Vercruyssen, pavé du Heule. — *Publications de mariages.* — Victor Defrenne, 23 ans, cordonnier, à Croix, et Adronie Eggermont 24 ans, servante, à Wasquehal. — Emile Deponchelle, 23 ans, teinturier, à Wasquehal, et Hélène Nisse, 21 ans, sans profession, à Wasquehal. — Charles Rogier, 24 ans, tisserand, à Tourcoing, et Aucélia Vanaverbeck, 23 ans, servante à Wasquehal. — Henri Delporte, 27 ans, menuisier, à Wasquehal, et Célina Lefebvre, 23 ans, sans profession, à Wasquehal. — Ciotaire Desmettre, 64 ans, tisserand, à Wasquehal, et Rosalie Vandewiele, 60 ans, sans profession, à Mouveaux. — *Déclarations de décès du 15 au janvier* — Aimée Ovlique, 73 ans, sans profession, hameau du Capreau. — Suzane Racari, 92 ans, sans profession, pavé du Heule. — Pierre Delesalle, 86 ans, rentier, pavé de Lille. — Marie Rifout, 66 ans Catelière.

TOURCOING — *Déclarations de naissances du 3 février.* — Marceau Dumortier, rue de la Latte. — Camille Monteyne, rue Saint Roch. — Julien Leplat, rue Vendevenne. — Arthur Fiolet, sentier de Roubaix. — Odile Wagnon, rue des Chalains. — Jeanne Stragier, rue des Quinze-Boutonnelles. — *Déclarations de décès du 1 février.* — Catherine Despluchin, 67 ans 9 mois, rentier, rue Gaspard. — Henri Vandekerchove, 4 mois 16 jours, rue du Cimbale — Louis Blanquart, 1 an 6 mois, rue Fin de la Guerre. — Arthur Stubb, 30 jours, chemin des Postes. — Henri Esquenet, 33 ans, tisserand, rue du Risquons-Tout.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 2 février* — Marie Vanghelluwe, Mont. — *Déclarations de décès du 2 février.* — Néant.

LINSELLES. —*Déclarations de décès du 27 janvier au 3 février.* — Néant. — *Déclarations de décès du 27 janvier au 3 février.* — Sophie Nuytten, 46 ans, ménagère, la Longue-court. — Léon Clayes, 48 ans, ouvrier de ferme, le Belcan. — Lalau, présenté sans vie, rue de Bousbecque. — Ivon Vroman, 50 ans, tisserand, la Vignette — Cécile Vermandel, 11 jours, la Vigrette.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille GELUC-DUTILLEUL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie DUTILLEUL, décédée pieusement à Roubaix, le 3 février 1888, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister, aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 7 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le lundi 6, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 31.

Les amis et connaissances de la famille NICOD qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Paul-Victor NICOD, commis en douanes, décédé à Roubaix, le 4 février 1888, dans sa 24e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 6 courant, à 8 heures, en l'église Saint Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, place d'Amiens.

Les amis et connaissances de la famille HELLEBOID qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Ovide HELLEBOID, commandant au 1er zouaves, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du Nicham, décédé à Thang-Hoa (Tonkin), le 20 janvier 1888, à l'âge de 44 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au service solennel, qui sera célébré le lundi 13 février, à 10 heures, en l'église de Moulle (près Saint-Omer.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 6 février 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Julie DUCATE, veuve en premières noces de M. Modeste FERNOIT, épouse de M. Constant DEBROVER, décédée à Roubaix, le 3 janvier 1888, dans sa soixante-dix-septième année, administrée des Sacrements de notre mere la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Saint-Rédempteur, à Roubaix, le lundi 6 février 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Marie-Aimée ALLUIN, épouse de M. Jules FLIPO, décédée subitement à Roubaix, le 31 decembre 1887, à l'age de 51 ans, et 5 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 6 février 1888, à 9 heures 3/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste DUPUREUR, veuf de Dame Stéphanie DUQUENNOY, décédé à Roubaix, le 23 déc mbre 1887, dans sa 81e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 6 février 1888 à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Monsieur Jean-Baptiste LEVEUGLE, ex-sous brigadier de police, bedeau de la paroisse St-Martin, époux de dame Sophie WATTEAU décédé à Roubaix, le 31 janvier 1887, dans sa 52e année, et de Mlle Eugénie LEVEUGLE, décédé à Roubaix, le 3 octobre 1881, à l'âge de vingt-et-un ans et cinq mois, administrés des Sacrement de notre mère la Sainte-Eglise.—Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré au Maitre-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 6 février 1888, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri D'HALLUIN, époux de Dame Louise DILLIES, décédé subitement à Roubaix, le 3 février 1887, à l'age de 48 ans et 4 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 6 février 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille LEPERS, décédé à Roubaix, le 11 décembre 1887, dans sa vingt-et-unième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Rédempteur à Roubaix, le lundi 6 février 1888 à 9 heures 1/2, pour le repos de l'ame de Dame Catherine PONTHIEU, veuve de M. Charles VAMMIERNE, épouse de M. Jean-Baptiste VERGOTTE, décédée à Roubaix, le 29 décembre 1887, à l'âge de 71 ans et un mois, administrée des Sacrements. Un obit solennel anniversaire sera célébré en ladite église, le même jour, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Apolline VERGOTTE, décédée à Roubaix, le 20 janvier 1887, à l'âge de 26 ans et 11 mois, administrée des Sacrements. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CHOSES ET AUTRES

On parlait musique.

Labiche ne se piquait pas de dilettantisme, tant s'en faut.

On le savait, et quelqu'un l'interpellant :

— Vous, monsieur Labiche, vous détestez tous les instruments.

— Mais non. Quand je suis dans une soirée, j'aime assez qu'on se mette à jouer du piano... Ça me fait trouver du plaisir à causer, même avec un imbécile.

* * *

Si le mot suivant, qu'on lui attribue, n'est pas inventé, Toto promet de devenir d'une assez jolie force à la riposte.

Sa maman le gronde sévèrement parce qu'il vient d'attacher une casserole à la queue du chien de la maison, qui s'est sauvé dans l'escalier avec un bruit fracassant et des abois affolés.

— C'est très vilain et très méchant de faire du mal à ce pauvre petit chien.

— Mais non, pas de mal, puisque ça l'amusait...

— Menteur ! Pourquoi se serait-il sauvé?

— Pour pas que je la lui sortit pour le casserole!...

* * *

Le *Charivari* de ce jour nous apporte une caricature qui peint d'un seul coup la situation européenne.

A la frontière autrichienne, le général en chef à un colonel :

— Eh bien! vos hommes sont-ils décidés à bien se battre ?

Le colonel :

— Oui, mon général, mais ils ne seraient pas fâchés de savoir pourquoi !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

LE MÉMOIRE VIGNEA